



MBC, LEB et Travys (de gauche à droite) envisagent de fusionner. Christian Brun - Odile Meylan

L'union de trois «petits trains» laisserait les TL sur le carreau

Mariage sur les rails Les compagnies ferroviaires LEB, Travys et MBC vont étudier une fusion. Les TL ne géreront plus la première.

**Marine Dupasquier
Fabien Lapierre
Sylvain Muller**

Le paysage ferroviaire vaudois pourrait connaître une révolution avec la fusion de trois des dix compagnies qui le composent: le Lausanne-Échallens-Bercher (LEB), les Transports Vallée de Joux-Yverdon-les-Bains-Sainte-Croix (Travys) et les Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC).

Le projet a été rendu public mercredi en début d'après-midi par un communiqué du Conseil d'État. Il explique que «ce projet permettrait de créer une entreprise régionale forte dans le Nord-Ouest vaudois, capable de répondre aux exigences opérationnelles, financières et réglementaires en constante évolution».

Quelques minutes plus tard, le président du conseil d'administration du LEB, Philippe Gauderon, livrait quelques explications supplémentaires aux actionnaires réunis pour leur assemblée annuelle à Bercher. «Notre secteur d'activité connaît une évolution rapide et plusieurs entreprises arrivent à leurs limites pour répondre aux exigences légales ou financières. Nous avons tous les mêmes défis à relever.»

Le président a aussi révélé que le chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez (NSStCM) avait par-

ticipé aux premières discussions, mais s'était ensuite mis en retrait, notamment pour mener à bien sa fusion avec les Transports publics de la région nyonnaise, récemment communiquée. «Ils seraient toutefois, à terme, toujours les bienvenus dans cette nouvelle entité.»

Fin de la gestion par les TL

Conséquence de ce projet, les Transports publics lausannois (TL) perdraient la gestion des trains du LEB, reprise en décembre 2013 à la demande du Conseil d'État. «Ce projet n'est pas contre les TL, a précisé Philippe Gauderon durant l'assemblée. Il permet de répondre à une vision cantonale des transports publics qui réunit des acteurs ayant des intérêts communs pour leur donner la taille nécessaire à la poursuite de leurs activités.»

Également présente à Bercher, la présidente du conseil d'administration des TL, Tinetta Maystre, ne voit effectivement pas de désaveu dans ces changements: «Nous ne nous sentons pas punis. Nous sommes, au contraire, fiers d'avoir contribué aux performances actuelles du LEB (*ndlr: annonce a été faite durant l'assemblée qu'un nouveau record de fréquentation a été établi en 2024 avec 4,1 millions de passagers transportés*). Nous comprenons cet enjeu majeur pour le LEB et nous nous concentrerons sur l'aggloméra-

tion Lausanne-Morges où nous avons encore des compétences à développer.»

Valable jusqu'à fin 2024, le contrat de gestion des trains du LEB par les TL a été prolongé d'une année. Mais aucune date n'a été fixée pour l'entrée en vigueur de la nouvelle entité, qui devra reprendre tous les collaborateurs affectés à la compagnie, «à des conditions équivalentes», a promis Philippe Gauderon.

Ton optimiste

Dans la région de Morges, le ton est optimiste, même si Pierre-Alain Perren, directeur des MBC, souligne qu'il est primordial que le personnel et la clientèle continuent de ressentir une forte proximité avec leur entreprise de transport régionale. À ce propos, la question d'une éventuelle harmonisation entre les noms des trois compagnies n'a pas encore été étudiée.

Le directeur reconnaît les avantages potentiels d'une fusion. «Les normes et règlements, tant au niveau fédéral que cantonal, exigent un niveau de compétence de plus en plus important. Y répondre représente un coût élevé, explique-t-il. Le rapprochement entre entreprises de transport doit permettre de limiter ces dépenses et d'éviter qu'un même travail soit réalisé en parallèle dans plusieurs entreprises.»

Face à une pénurie de personnel qui guette de plus en plus intensément, ce projet d'union pourrait apporter une solution bienvenue. À condition de bien faire les choses. «Il est crucial de rester un employeur attractif, souligne Pierre-Alain Perren. On espère qu'une structure plus importante suscitera davantage d'intérêt lors de la publication d'offres pour des postes techniques ou administratifs.»

Nord vaudois dubitatif

Dans le Nord vaudois, le conseil d'administration de Travys se montre, lui, pour le moment, assez réservé. «Nous sommes dubitatifs et il y a quelques craintes sur la façon dont ça va se faire. Il s'agit de ne pas se faire manger tout cru. Mais on ne peut pas ignorer le souhait du Canton et de la Confédération. Ce sont eux qui paient!» rappelle Jacques-André Mayor, son président.

Quoi qu'il en soit, les dirigeants de Travys – 256 collaborateurs et 5,5 millions de voyageurs – ont l'intention de pleinement collaborer à l'étude. «Nous allons mettre toute notre énergie et notre volonté pour définir le meilleur scénario possible pour tous, mais il reste un grand chemin à parcourir», poursuit Jacques-André Mayor. Un rapprochement avec le LEB et les MBC permettrait selon lui «d'offrir des prestations encore plus efficaces qu'aujourd'hui».